

PROJET Le quartier vivra des bouleversements prochainement avec l'arrêt de son usine d'incinération et l'arrivée du M2. Convaincus du potentiel de cette zone en friche, des architectes présentent leur rêve de réaménagement du secteur.

Mille logements au Vallon: utopie ou avenir proche?

» L'association Droit de Cité et le bureau Tribu'architecture ont présenté jeudi dernier un projet comprenant mille logements au Vallon.

Des quartiers situés le long de la vallée du Flon, il est le dernier à conserver son caractère de «friche» au cœur de la ville. Alors que ses compères le Rôtillon et le Flon ont déjà un avenir tout tracé, que deviendra le Vallon ces prochaines années?

Convaincus de l'immense potentiel de cette zone abandonnée, qui vivra prochainement des bouleversements avec l'arrêt de son usine d'incinération et l'arrivée du M2, l'association Droit de Cité et le bureau Tribu'architecture ont imaginé une réponse à cette question. Présentée jeudi dernier, leur vision d'avenir comprend quelque mille logements, ainsi que des espaces collectifs, des commerces et des bureaux. «Ce n'est qu'un projet illustratif, prévient Christophe Gnaegi, président de Droit de Cité. Nous voulons montrer qu'il est possible de faire quelque chose de ce quartier.»

Réaliste ou pas, l'idée fait rêver. Laurent Guidetti, auteur du projet, propose de diviser le corridor qui monte de la place du Vallon à la Sallaz en quatre zones, tout en conservant les cordons boisés qui les bordent. Première étape, le quartier de l'Industrie serait conservé et «doucement» réhabilité. «Ce sont des lieux qui ont une âme, un cachet. Il n'est pas question d'y toucher», affirme l'architecte.

Plus haut dans la montée, la zone de l'UIOM — l'actuelle usine d'incinération, qui sera remplacée par Tridel — sera libérée dès l'année prochaine, et pourrait donc être bâtie. Viennent ensuite les magasins de la ville, qui devraient être conservés comme tels. Enfin, tout en haut, le quartier de «Sallaz ouest» permettrait de faire vivre

la future place (24 heures du 21 octobre), «surdimensionnée» par rapport à l'actuelle population du quartier, selon Droit de Cité.

Entre chacune de ces zones s'immisceraient des chemins piétonniers, perpendiculaires aux grands axes (en bleu sur l'infographie). Les habitations donneraient à droite de la montée sur la rue du Vallon, et à gauche sur des espaces privatifs. Les carrés rouges situés à gauche des bâtiments sur l'infographie sont des cours à usage collectif, qui constituent une frontière entre la zone habitable et les bois de Sauvabe-

lin. Quant aux autres secteurs délimités en rouge, ils représentent des espaces publics type place de village.

Dans l'esprit du projet, les maisons ne comprennent que trois étages (image du bas). La densité d'occupation est faible (1,5, contre 3 à l'avenue de-la-Harpe, par exemple), et l'espace vert est aussi important que l'espace habité. Afin de pouvoir respirer, les sous-sols sont exempts de parkings: les voitures prennent place dans des «box» situés en zone privée, et accessibles depuis l'espace public.

CAMILLE KRAFFT

» **RÉACTION** LE DÉBAT EST AUSSI POLITIQUE.

«Du militantisme»

Au-delà du rêve d'une poignée d'architectes, le projet présenté jeudi dernier par Droit de Cité et Tribu'architecture a un ancrage politique. Il est lié au postulat déposé par le socialiste Marc Dunand — qui demandait une étude globale du site du Vallon — et rejeté il y a un mois environ par la droite ainsi que par une partie des Verts. «Nous aurions aimé lancer le débat avant le vote du Conseil communal», regrette Christophe Gnaegi, président de Droit de Cité.

Le municipal radical Olivier François comptait parmi les adversaires du postulat socialiste. De même, le directeur des Travaux estime qu'un projet de mille logements au Vallon est «idéaliste» et «utopiste»: «C'est du militantisme, comme par hasard à la veille des élections. Ils jouent sur l'émotionnel, mais ce n'est pas comme cela qu'on conçoit un quartier. Il faut agir progressivement, en commençant par la démolition

de l'usine, qui aura un coût. Parallèlement, il faut repenser le quartier, en harmonie avec les surfaces vertes. Et puis, on ne peut pas balancer un projet ainsi, sans tenir compte de la volonté des résidents.»

Plusieurs de ces derniers étaient présents jeudi dernier au débat qui a suivi la présentation du projet par Droit de Cité. Une habitante a notamment avoué avoir peur d'une «standardisation» et d'une «uniformisation» du quartier, qui passe pour un des derniers espaces alternatifs de Lausanne. Françoise Pitteloud, de l'Association des amis de la Cité, a également rappelé l'inquiétude des usagers et habitants de la rue de l'Industrie, qui affirment que les anciennes écuries et magasins de la ville de Lausanne seraient menacés de démolition par le futur Plan général d'affectation. Une allégation niée par Olivier François.

C. K.



L'EUROPE VUE DU CIEL

Le remplacement de l'usine d'incinération (au centre) par Tridel pourrait modifier le visage d'un des derniers quartiers en friche.



AUJOURD'HUI

LAUSANNE



Le portail de la cathédrale bientôt dévoilé 20

CHESEAUX

Vingt-sept institutions gagnent à la Loterie 21

ÉCHALLENS

Dès demain, le Comptoir jouera la carte du terroir 23

VAUD

Du beurre dans les épinards des subsides à l'assurance maladie 24

VEVEY

Les pilules miracle rapportent 190 000 francs à l'Etat 25

[24] Pratique

SANTÉ, BIEN-ÊTRE
Vaccin antigrippe 31